

Image not found or type unknown



Modulation+démission+calcul des heures

Par **valerie**, le **29/09/2010** à **19:09**

Bonjour,
Je travaille en bijouterie (commerce de détail), j'ai donné ma démission, mon préavis se termine le 07.10.10 inclus. Je suis en modulation à la fin de mon préavis j'aurais effectué 1143 heures
comment savoir si le nombre d'heures correspond à ce que je dois faire.
Si il me manque des heures comment cela se passe.
convention collective n° 3240.
Merci .